

ORDONNANCE COLLECTIVE

INITIER L'APPLICATION DE CERTAINS PRODUITS ANTISEPTIQUES (ANTIMICROBIENS) DANS LE CADRE D'UN SOIN DE PLAIES

OC-M-11

Date d'entrée en vigueur

27 janvier 2015

Date de révision

Professionnels habilités à exécuter l'ordonnance

Les infirmières et infirmiers habilités qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires.

Secteurs d'activité visés

- Centre Comtois :
 - Programme SAPA : centre de jour et soins à domicile
- Centre de services Avellin-Dalcourt :
 - Programme hébergement
 - Programme santé physique : santé ambulatoire et service des urgences
 - Programme SAPA : service ambulatoire gériatrique (SAG) et unité de courte durée gériatrique (UCDG)
- Point de service Saint-Paulin : services de santé courants
- Point de service Saint-Alexis-des-Monts : services de santé courants

Personne, groupe de personnes ou situation clinique visés

L'ensemble de la clientèle (adulte 18 ans et plus) des secteurs visés.

Activités réservées de l'infirmière

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Déterminer le plan de traitement relié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments et prodiguer les soins et les traitements qui s'y rattachent.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

Médecin répondant

- Médecin de garde pour le service des urgences, les points de service et le centre de jour
- Médecin traitant pour l'UCDG et l'hébergement
- Médecin de garde à l'UCDG pour le programme SAPA : service ambulatoire gériatrique (SAG)
- Médecin de famille de l'utilisateur ou Dr Thierry Dambry si l'utilisateur n'a pas de médecin de famille pour les soins à domicile.

Indications et conditions d'initiation

Toute plaie **qui répond à au moins une** des conditions suivantes :

- ulcère artériel (incurable) suspecté ou confirmé;
- présentant des signes ou symptômes cliniques de colonisation critique;
- ayant des agents pathogènes dans le lit de la plaie confirmée par le résultat d'une culture de plaie;

	<ul style="list-style-type: none"> dont l'objectif de soins prioritaire est la diminution de la quantité de bactéries pathogènes à la surface de la plaie. <p>Note : L'application de pansements antimicrobiens à base d'argent exemple : Acticoat, Aquacel AG, Mèpilex AG, Actisorb Silver ou de PHMB (polyhexaméthylène biguanide 0,2 %) font partie des pansements que l'infirmière peut déterminer d'appliquer en conformité avec son activité réservée.</p>
Intentions thérapeutiques	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer la charge microbienne à la surface de la plaie présentant des signes de colonisation critique. Contrôler la charge microbienne et prévenir la détérioration ou l'infection d'une plaie sans potentiel de cicatrisation. Traiter une plaie diagnostiquée avec une infection profonde ou une ostéomyélite en complémentarité avec la prescription médicale (exemple : l'antibiothérapie). Choisir le produit et le pansement requis, selon l'état de la plaie, les objectifs de traitement, tout en étant approprié aux besoins de l'utilisateur et au contexte clinique.
Contre-indications	<p>Pour tous les produits mentionnés dans cette ordonnance collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> sensibilité connue ou allergie à l'une des composantes du produit; femme enceinte ou qui allaite; usagers de moins de 18 ans; greffes de tissus locaux; Gluconate de Chlorhexidine : ne pas appliquer dans les oreilles (peu causer une surdité) et les yeux; Proviodyne iodée (Inadine) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ avant et après l'utilisation d'iode radioactif (jusqu'à guérison permanente); ➤ usager/résident recevant des traitements pour des problèmes rénaux; ➤ usager/résident présentant une dermatite herpétiforme ou une maladie Duhring-Brocq (maladie de la peau rare et spécifique); ➤ usager/résident avec problèmes thyroïdiens (hyperthyroïdie, thyroïdite d'Hashimoto, goitre multinodulaire non toxique); Cadexomère d'iode (Iodosorb) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ usager/résident recevant des traitements pour des problèmes rénaux; ➤ usager/résident prenant du Lithium ou de la Taurolidine; ➤ usager/résident avec problèmes thyroïdiens (hyperthyroïdie, thyroïdite d'Hashimoto, goitre multinodulaire non toxique); Proviodyne 10 % (solution) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Usager/résident ayant une grande surface devant être traitée : <ul style="list-style-type: none"> – prenant du Lithium, – avec problèmes thyroïdiens (hyperthyroïdie, thyroïdite d'Hashimoto, goitre multinodulaire non toxique).
Limites/Référence au médecin	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'une contre-indication Plaie présentant les signes et symptômes d'infection locale. L'ordonnance collective peut être débutée, mais le médecin doit en être avisé.

	<ul style="list-style-type: none"> • Plaie ayant une détérioration rapide (augmentation du tissu nécrotique, augmentation de l'exsudat, signes et symptômes d'infection, etc.). • Besoin d'analgésiques systémiques en lien avec le soin de plaies • Lors de la réception du résultat d'une culture de plaie, aviser le médecin traitant qui a prescrit la culture. <p>Note : Pour une plaie ayant un pansement antimicrobien appliqué depuis plus de 14 jours, l'infirmière ressource du secteur ou l'infirmière experte en soins de plaie de l'établissement doit en être avisée afin d'évaluer la pertinence de la continuité de ce traitement.</p>
Directives	<p>Voici la liste des produits pouvant être initiés lors de l'application de cette ordonnance collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gluconate de Chlorhexidine (solution aqueuse 0,05 % qui contient alcool 4 % volume/volume); • Proviodyne 10 % (solution); • Proviodyne iodée (Iodine); • Cadexomère d'iode (Iodosorb) : Le traitement ne doit pas dépasser 3 mois. <p>Note : L'agent de choix pour réduire les bactéries en surface et ainsi assécher la surface de la plaie est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} choix : Proviodyne 10 % • 2^e choix : Gluconate de Chlorhexidine.
Références aux méthodes de soins de l'AQESSS	<ul style="list-style-type: none"> • Application d'un pansement à base d'argent • Application d'un pansement avec tulle gras • Application d'un pansement de charbon activé • Application d'un pansement humide : méthode stérile ou propre • Application d'un pansement mèche • Application d'un pansement : tableau et produits • Évaluation des plaies • Nettoyage d'une plaie ou d'une cavité • Prévention des infections lors de soins de plaies • Sélection d'un produit topique en soins de plaie
Définitions	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des agents pathogènes pouvant se retrouver dans une plaie : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Staphylocoques aureus; ➢ Streptocoques bêta-hémolytiques du groupe A, B, C, F et G; ➢ Pseudomonas aeruginosa; ➢ Entérobactéries. • La colonisation critique est définie par la présence des signes cliniques suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➢ l'arrêt du processus de cicatrisation ou détérioration de la plaie malgré un plan de traitement optimal depuis 4 semaines;

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ une odeur nauséabonde persistante après le nettoyage de la plaie avec une solution saline; ➤ une douleur et sensibilité accrue; ➤ un exsudat augmenté; ➤ un tissu de granulation rouge framboise et friable; ➤ un changement de la couleur du lit de la plaie. <ul style="list-style-type: none"> • L'infection locale est définie par la présence : <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'une rougeur adjacente à la plaie plus grande que 2 cm; ➤ d'une chaleur dans les 4 premiers cm entourant la plaie, lorsque comparée aux tissus situés à 10 cm de la plaie; ➤ d'un œdème/induration des tissus environnants; ➤ d'une douleur accrue ou nouvelle; ➤ d'un exsudat purulent de couleur crème, jaune doré ou vert possible; ➤ d'une odeur nauséabonde possible.
Sources	<p>CSSS D'ARTHABASKA-ET-DE-L'ÉRABLE. <i>Ordonnance collective OC-DSI-STOMO-001 « Initier et/ou ajuster le traitement relié aux plaies ou aux altérations de la peau et des téguments incluant l'utilisation d'un pansement avec agent médicamenteux antimicrobien, antiseptique ou antibiotique topique, des bandages et des systèmes de compressions ainsi que la thérapie par pression négative (VAC) », octobre 2008.</i></p> <p>CSSS DES SOURCES. <i>Ordonnance collective OC-27 « Initier une intervention thérapeutique par l'application d'une solution antiseptique ou un agent microbien », octobre 2010.</i></p> <p>CHUS. <i>Ordonnance collective « Utilisation d'une solution antiseptique ou d'un agent antimicrobien topique dans une plaie chronique présentant des signes et symptômes suggérant une colonisation critique ou dont le potentiel de cicatrisation est inexistant », tiré du Cadre de référence relatif aux soins de plaies chroniques : Aidez-moi, s'il-vous-« plaie », 2009.</i></p>

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigée par :

Annie Dubé, conseillère cadre intérimaire en soins infirmiers

Date : 2015-01-09

Karine Bertrand, conseillère en soins infirmiers et responsable des soins de plaie (infirmière « experte »)

Date : 2015-01-09

Instance consultée

CECII

Date : 2015-01-19

Validée par :

Original signé

Jocelyn Milot, inf., M. Sc.
Directeur des soins infirmiers
et des programmes services

Date : 2015-01-09

PROCESSUS D'APPROBATION

Approuvée par :

Original signé

Dr Martin Lamy
Président du CMDP

Date : 2015-01-27

TABLEAU RÉSUMÉ DES ANTIMICROBIENS ET ANTISEPTIQUES

Antimicrobiens topiques sécuritaires et efficaces en soins de plaies

AGENT	S. AUREUS	SARM	STREPTOCOQUE	PSEUDOMONAS	ANAÉROBIE	COMMENTAIRES
Cadexomère d'iode (Iodosorb®)	+	+	+	+	+	<ul style="list-style-type: none"> Bon débridement autolytique Faible potentiel de résistance bactérienne Attention dans les cas de maladie thyroïdienne Non cytotoxique disponible sous forme de pâte ou onguent Absorbe l'exsudat tout en libérant lentement l'iode
Provioline iodée (Inadine)						<ul style="list-style-type: none"> Disponible en pansement non adhérent (tulle) Contient 10 % de Provioline iodée (libération lente)
Pansements d'argent	+	+	+	+	+	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas utiliser de sérum physiologique avec l'argent nanocristallin dans un pansement de type Acticoat Faible potentiel de résistance aux bactéries

Antiseptiques topiques cytotoxiques utilisés en soins de plaies

Gluconate de Chlorhexidine (Baxedin, Hibidil)	<ul style="list-style-type: none"> Solution aqueuse 0,05 % (contient alcool 4 % volume/volume) Efficace contre les bactéries à Gram+ et Gram- Peu d'effet sur les tissus Cytotoxique en phase de prolifération Ne nécessite pas de rinçage Se conserve à la température ambiante, à l'abri de la lumière
Provioline 10% (Bétadine 10%)	<ul style="list-style-type: none"> Large spectre d'activité (Gram -, aérobies, anaérobies et levures) Durée d'action d'environ 2 minutes Agent de choix pour la majorité des plaies non curables Efficacité réduite en présence de pus ou d'exsudat Possibilité de cytotoxicité si utilisation prolongée ou appliquée sur de grandes surfaces Incompatible avec chlorhexidine, phénol, alcool et ammonium quaternaire

Tiré et adapté de la MSI : Sélection d'un produit topique en soins de plaies (solution de nettoyage, antiseptique et antimicrobien topique)